

DU PUBLIC AU PRIVE : VENTES DU PATRIMOINE A DIJON

Au moment où la ville de Dijon fait des démarches pour entrer dans l'Association des Villes et Pays d'Art et d'Histoire, nous apprenons qu'elle est sur le point de vendre deux hôtels médiévaux d'un intérêt majeur, situés au cœur de la ville ancienne, dans la rue des Forges.

Le premier, l'hôtel Aubriot, a été légué à Dijon, après restauration en 1926. Il est partiellement loué, partiellement occupé par des services de la ville et il a longtemps abrité le Musée Perrin de Pucousin (aujourd'hui Musée de la Vie bourguignonne, transféré rue Sainte-Anne), seule la partie qui contenait le musée est aujourd'hui sans affectation. En dépit de son intérêt évident (des caves voûtées du XIII^e siècle formant autrefois un passage semi enterré entre les rues des Forges et Musette, une façade du XVIII^e siècle pour le Présidial parfaitement conservée et documentée) il n'a pas de protection au titre des Monuments historiques ce qui le rend très vulnérable dans le cadre de la rénovation en logements qui est prévue.

Le second, presque voisin du premier, l'Hôtel Chambellan, a été édifié dans les dernières années du XV^e siècle. Il a été remarqué, dessiné et décrit dès les années 1840 et il n'a cessé de l'être depuis. Son intérêt exceptionnel (on en a fait un hôtel de Cluny ou un hôtel Jacques Cœur dijonnais) a amené la ville de Dijon à l'acheter en 1913 (hôtel) et en pleine première guerre mondiale, en 1917 (chapelle) ; elle l'a fait avec l'aide de l'Etat (50% de subvention) en empruntant la somme restante. Depuis l'hôtel a été rénové à plusieurs reprises, pour la dernière fois en 1991-1992, et les sommes consacrées à l'achat et à la rénovation du lieu, dépassent de loin le prix que Dijon obtiendra de l'acquéreur. La cour, le décor de l'escalier sont très célèbres, ils sont indiqués dans tous les guides comme des monuments majeurs de la ville. La vente risque, un jour ou l'autre, de priver les Dijonnais et les touristes de l'accès à ces merveilles.

De façon officielle, la vente est présentée comme une opération de bonne gestion financière : il s'agirait de se débarrasser d'immeubles onéreux pour faire des investissements dans le quartier. Mais on remarquera que la vente ne produira que 2 645 000 €, soit moins de 1% des recettes annuelles de la ville, ce qui est fort peu. Cette aliénation ressemble bien plutôt à une opportunité car elle a été faite sans aucune mise en concurrence d'acheteurs : la ville « a reçu une offre » d'un particulier qu'elle s'est hâtée d'accepter le 30 juin 2008.

Pour cet abandon du 30 juin 2008, la commission « culture » n'a même pas été citée parmi les instances (l'écologie urbaine et les finances) proposant le rapport préliminaire au vote. Cependant les maisons vendues, surtout l'hôtel Chambellan, ont une valeur reconnue par les services de la ville eux-mêmes. Le premier dépliant « Dijon, ville d'art et d'histoire », paru en septembre 2008, n'affirme-t-il pas : « mais elle [Dijon] fait dans l'exceptionnel : l'hôtel Chambellan, rue des Forges, est une merveille du gothique flamboyant unique en France » ? En un mot la ville possède et vend « l'exceptionnel » et ce en pleine connaissance de cause, à une époque où l'on pouvait espérer des progrès dans la sensibilité au patrimoine ! L'acheteur présente, nous dit-on, toutes les garanties de respect vis-à-vis des deux hôtels... peut-être, mais il lui en manque une, celle de l'immortalité. Qu'advient-il dans l'avenir proche ou lointain, pourra-t-on toujours voir librement la cour de l'hôtel Chambellan ? Abandonner sans réserve aucune, sans la moindre limitation, un patrimoine aussi précieux est une profonde et dangereuse rupture avec toute une histoire fondée sur la volonté de protéger et de transmettre à la collectivité des maisons exceptionnelles.

Aliéner ces biens, c'est prendre un risque inconsidéré pour l'avenir proche ou lointain, abandonner une politique active de tourisme culturel, se moquer du label que l'on sollicite de « Ville d'Art et d'Histoire ».